

CAPES – CAPEPS  
CAPET – CAPLP – CACPE

# L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN

- 20 mises en situation
- 57 fiches sur le système éducatif

Fabrice Pinteau  
Catherine Plankeele

2<sup>e</sup> édition

ellipses

Partie 1

**Une épreuve orale**

## ➤ La communication

La qualité de la communication repose sur une langue orale de bonne qualité bien sûr mais aussi sur le **contact visuel** établi avec l'ensemble des membres du jury ; une **voix** posée servie par un **volume** adapté et un débit ni trop lent, ni trop rapide ; une **articulation** et une **élocution** soignées et enfin un **registre académique et formel** puisqu'il s'agit d'une épreuve de concours.

On évitera donc les tics de langage (« \*déjà, \*on va dire ; \*c'est clair, \*au final », etc.) et une trop grande familiarité dans le registre (par exemple, « j'ai toujours voulu être \*prof »). Pour repérer et éradiquer ces défauts, une seule solution : s'enregistrer et se réécouter régulièrement.

Pour cet oral, les candidats sont assis à une table, face au jury. Cependant, il convient d'être attentif à sa **gestuelle** : éviter de croiser les bras, de se frotter les mains nerveusement, d'agiter continuellement les pieds. Dans un premier temps, on peut repérer, dans des débats télévisés, une gestuelle qui plaît puis essayer de l'imiter en s'entraînant à prendre la parole chez soi. Enfin, on vérifiera l'effet produit en filmant sa prestation et en s'observant sans complaisance mais sans sévérité excessive non plus bien sûr. Il est intéressant de regarder ensuite la vidéo avec une autre personne car le jugement que l'on porte sur soi-même manque souvent de bienveillance.

Il faut **s'entraîner** plusieurs fois dans des conditions aussi proches que possible de l'épreuve. **Pour la première partie de l'épreuve**, l'enjeu consiste à préparer la présentation (voir Première partie de l'épreuve d'entretien ci-dessous) puis à s'entraîner à la restituer de manière aussi naturelle que possible, c'est-à-dire sans donner l'impression de la réciter par cœur. Pour cela, il faut s'enregistrer plusieurs fois, d'abord en utilisant ses notes, puis sans aucune note, et se réécouter, jusqu'à ce que la prestation semble spontanée et ne dépasse pas les 5 minutes imposées.

**La deuxième partie de l'épreuve** requiert à la fois des connaissances solides sur les valeurs de la République et les exigences du service public et une capacité à s'imprégner d'une situation, à en saisir les enjeux et à en proposer des pistes d'analyse extrêmement rapidement (voir Deuxième partie de l'épreuve d'entretien ci-dessous). Là encore, une fois les premières lectures effectuées afin d'acquérir les connaissances nécessaires, il est donc indispensable de **s'entraîner dans les conditions de l'épreuve**, en utilisant les mises en situation disponibles sur le site Devenir enseignant<sup>1</sup> et dans les différents rapports de jury. Traitez chaque mise en situation en respectant les conditions de l'épreuve (10 minutes incompressibles par situation) : lecture et prise de parole à voix haute pour apporter vos premiers éléments de réponse. Le jour du concours, vous aurez l'occasion de compléter les éléments de cette première analyse pendant l'échange avec le jury qui suit. Vous

1. <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid159421/epreuve-entretien-avec-jury.html>

gagnerez aussi, peu à peu, à enregistrer cette performance pour la réécouter et apporter les ajustements nécessaires en termes de volume, de débit et d'élocution en particulier.

Il faut **se préparer aussi pour les moments d'échanges avec le jury** (10 minutes pour la première partie ; et potentiellement près de 20 minutes pour la deuxième partie). Il n'est pas grave de ne pas savoir répondre à tout mais il faut rester concentré et bien écouter les questions pour en saisir les enjeux. Évitez de commencer vos réponses par « comme je l'ai dit tout à l'heure » qui laisserait entendre que le jury n'a pas été attentif ! Et souvenez-vous, le jury n'est pas là pour déstabiliser les candidats ou envoyer des messages subliminaux : n'attachez aucune importance à telle attitude ou tel froncement de sourcil car le jury est simplement composé de femmes et d'hommes qui ont aussi un corps.

Cette épreuve est exigeante et doit donc être préparée dès le début de l'année. **N'attendez pas d'être admissible pour vous entraîner** : enregistrez-vous régulièrement, pour chacune des deux parties de l'épreuve, même si votre présentation est sans doute amenée à évoluer, même si vos connaissances ne sont pas encore aussi solides que vous le souhaitez. Tout au long de l'année et quel que soit l'état d'avancement de votre préparation, **travaillez en binôme ou en groupe**, et organisez ainsi vous-mêmes des épreuves blanches sur chacune des deux parties de l'épreuve (présentation et mises en situation), où vous jouerez tour à tour le rôle du candidat et celui d'un membre du jury : en se décentrant de la sorte, vous parviendrez à avoir un regard plus critique et plus constructif sur votre propre travail.

#### ➤ Première partie de l'épreuve d'entretien : présentation par le candidat de son parcours

Ce qui est important, c'est la notion de **parcours** : vous avez **5 minutes** pour présenter « des éléments de [votre] parcours et des expériences qui [vous] ont conduit à [vous] présenter au concours ». Cela signifie qu'il va falloir **choisir** parmi tout ce que vous avez fait, tout ce que vous êtes, les éléments saillants qui montrent votre « motivation [...] et [...] aptitude à [vous] projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation ».

Il faut donc absolument **éviter de réciter son CV**, même en ajoutant avoir toujours rêvé de devenir professeur car le jury ne cherche pas des dates mais veut pouvoir apprécier un projet cohérent et réfléchi, comprendre comment vous parvenez à relier vos expériences personnelles et votre futur métier de professeur dans le service public. En outre, le jury connaît déjà votre cursus grâce à la fiche individuelle de renseignement que vous avez transmise en apprenant votre admissibilité.

Pour commencer, il faut impérativement lire et connaître **le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation**<sup>1</sup> qui recense les compétences des futurs professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation. Cela vous permettra ensuite de montrer comment les éléments de votre parcours alimentent certaines des compétences attendues. Il est capital de savoir se positionner sur le degré de maîtrise des compétences acquises : ainsi, il est tout aussi important de savoir identifier les compétences acquises lors d'une expérience comme un stage ou un travail pendant les études (ponctualité, réponse aux sollicitations des clients, etc.) que d'évoquer les différences avec le futur métier de professeur.

### **LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION**

Les compétences attendues sont parues au Bulletin officiel du 25 juillet 2013. Elles définissent les **compétences communes** à tous les professeurs et personnels d'éducation, puis les compétences spécifiques aux professeurs, aux professeurs documentalistes et aux conseillers principaux d'éducation. Il faut bien connaître ce texte qui définit les valeurs que vous devez porter. Il est disponible au BO.

Pour des raisons évidentes de place, **nous n'en reproduisons ici que l'introduction et les parties strictement dévolues aux valeurs de la République**. Vous pourrez, bien entendu, choisir d'exploiter d'autres compétences en fonction de votre parcours (par exemple, le travail en équipe ou autres).

#### **➤ *Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation***

*« Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la **mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer** afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. **Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République**. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.*

*[...]*

1. [https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid\\_bo=73066](https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066)

*En tant qu'agents du service public d'éducation, ils **transmettent et font respecter les valeurs de la République**. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.*

### **1. Faire partager les valeurs de la République**

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

### **2. Incrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école**

- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

[...]

### **6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques**

- Accorder à **tous les élèves** l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la **mise en œuvre des éducations transversales**, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- Se mobiliser et mobiliser les élèves **contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre**, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- Contribuer à assurer le **bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves**, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

- *Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.*
- ***Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.***
- *Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.”*
- **[...]**



<https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm>

Pour aller plus loin, site du ministère et entretien avec Florence Robine, DGESCO, lors de la mise en place du référentiel :



[https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiersdu-professorat-et-de-l-education-5753](https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753)

Ensuite, faites **la liste de ce qui, dans votre parcours universitaire mais aussi personnel, vous a préparé à devenir professeur. En regard, indiquez en quoi cela vous a permis d'acquérir des compétences que vous pourrez valoriser en étant professeur** (voir tableau ci-dessous). Les exemples suivants ne sont ni exhaustifs, ni destinés à être repris tels quels, évidemment, car votre présentation doit être personnelle et inclure vos différentes expériences : le jury n'attend pas nécessairement un parcours linéaire, même s'il est tout à fait possible de valoriser un parcours exclusivement universitaire.

Éléments saillants dans mon parcours	En quoi m'ont-ils préparé à devenir professeur ?
Bac scientifique, voulais être kinésithérapeute, PACES, échec 1 <sup>re</sup> année, redoublement puis déçu par cette voie	L'intérêt pour ma discipline (les mathématiques) ; l'ouverture vers les autres et leur bien-être
Début d'une licence de mathématiques	Déterminant : pas un pis-aller mais m'a appris à rebondir après un échec ; attitude sans doute transférable face à des élèves en difficulté

Semestre Erasmus en L3 université de Stockholm	Décentrage, ouverture sur autre culture et autre façon d'enseigner les mathématiques, à investir en classe ; tout en anglais pendant 6 mois : envisage de passer la certification DNL (Discipline non linguistique)
Job d'été dans un magasin	Être ponctuel, savoir travailler en équipe et respecter des consignes
Encadrement de jeunes lors de colonies	Le contact avec les plus jeunes, la prise de responsabilité et l'autorité
...	...

**Des expériences à l'étranger** : vos voyages nombreux et/ou réguliers dans des pays étrangers peuvent montrer votre ouverture d'esprit, votre adaptabilité et, peut-être, votre aptitude à parler une ou plusieurs langues vivantes. C'est sans doute le cas également si votre cursus inclut une année de césure, des périodes d'études ou de stages à l'étranger. Même si vous n'êtes pas linguiste, vous pouvez mentionner votre intérêt pour les langues vivantes étrangères et vous être projeté, déjà, dans l'enseignement de votre discipline en langue vivante<sup>1</sup>.

**Des expériences dans l'encadrement d'enfants ou de jeunes** : que vous ayez le BAFA ou que vous ayez été jeune fille ou jeune homme au pair pendant des vacances peut être le signe d'un intérêt pour la jeunesse et pour les échanges. Il faudra de toute façon montrer que vous êtes conscient des différences qu'il y a entre ce type d'expérience et l'enseignement.

**La pratique d'un ou plusieurs sports** : c'est une évidence si vous passez le CAPEPS, mais la pratique d'un sport, collectif ou non, peut témoigner de l'intérêt que vous portez à votre propre santé physique et psychique, comme de celui que vous porterez à celle des élèves qui vous seront confiés. Cette pratique vous a certainement permis de développer des qualités (persévérance par exemple) qui pourront être développées.

**La pratique d'une activité artistique** pourrait vous permettre de vous projeter dans l'animation d'un atelier ou dans des travaux interdisciplinaires, même si vous ne vous destinez pas à enseigner les arts plastiques ou l'éducation musicale. Sans aucun doute, vous avez pu développer un côté créatif, une curiosité, une aptitude à regarder et comprendre le monde et une envie de partager une culture commune que nous vous encourageons à valoriser.

**Le fait d'être membre d'une association** ou d'y exercer des responsabilités, ou encore être titulaire du Brevet national de secourisme, atteste sans doute que vous aimez vous engager, que vous êtes fiable et que le collectif peut compter sur vous.

1. <https://eduscol.education.fr/681/apprendre-en-langue-vivante-selo-et-dnl-hors-selo>

**Avoir été AED, stagiaire ou encore avoir une modeste expérience en tant que professeur contractuel** : indéniablement, cela vous donne une vision de l'intérieur d'un établissement scolaire et du système éducatif. Mais cela ne saurait suffire : interrogez-vous sur ce que cela vous a apporté exactement, par exemple en termes de relations inter-catégorielles, de médiation, d'aide au travail personnel des élèves, d'accompagnement, etc. Sachez valoriser cette expérience : bien souvent, le parcours d'assistant d'éducation n'est pas assez mis en avant alors qu'il permet forcément de bien connaître tous les acteurs de l'établissement. De plus, vous avez pu développer des ateliers, participer à l'écriture du projet d'établissement peut-être. Qu'avez-vous apprécié dans ces démarches ? Qu'auriez-vous aimé développer et que souhaiteriez-vous développer, quand vous serez professeur, avec le service de vie scolaire ? Être AED ne vous empêche pas d'avoir un regard critique et vous pourrez, dans votre pratique professionnelle, vous souvenir de cette expérience pour proposer des pistes d'amélioration, notamment la meilleure prise en considération du suivi effectué par les AED avec les autres professionnels. En tant que stagiaire ou professeur contractuel, vous avez pris en charge des classes, conçu et mis en œuvre des séquences d'enseignement : il faut analyser cette expérience, c'est-à-dire être capable de prendre du recul, d'identifier réussites mais aussi difficultés afin d'anticiper les obstacles et d'envisager des réponses plus abouties. Il est important également d'être capable d'expliquer les différences entre AED et professeur : c'est bien votre capacité à vous projeter dans la nouvelle fonction qui est souhaitée et il s'agit d'être capable de montrer que vous appréhendez le métier dans sa complexité, tant éducative que pédagogique.

**Être titulaire d'une licence et d'un master** : il a fallu effectuer des recherches, faire preuve de capacités de travail, d'analyse et de synthèse dont vous pourrez expliquer en quoi celles-ci peuvent être réinvesties dans votre futur métier de professeur. Avoir un parcours linéaire (c'est-à-dire avoir un parcours qui s'appuie essentiellement sur un cursus universitaire continu) n'est pas en soi pénalisant : vous devez savoir le mettre en valeur en montrant comment vos études vous ont construit. Peut-être pourriez-vous indiquer des unités d'enseignement qui vous ont particulièrement intéressé et qui vous ont poussé à choisir le métier d'enseignant.

Enfin, il va vous falloir **construire votre présentation** en structurant votre discours afin qu'il soit le plus clair possible : pour cela, il vous faut choisir deux ou trois angles d'approche qui permettront d'articuler votre discours. Cela peut être trois compétences du référentiel que vous illustrerez par votre parcours, ou trois moments forts de votre parcours qui dessinent votre personnalité, etc. Vous pouvez faire preuve d'originalité dans cette présentation structurée, ce qui sera valorisé : montrer les valeurs de la République que vous souhaitez transmettre, montrer votre engagement, etc. Il est également important que vous indiquiez ce qui vous motive pour devenir professeur. Quels sont les aspects du métier qui vous séduisent et vous donnent envie de vous investir dans ces nouvelles fonctions ? Ensuite, il vous faudra **apprendre et minuter** cette présentation